

Notice d'installation

Dispositif anti-refoulement pour ecoTEC/5, ecoTEC/7

Systeme ventouse

DE, AT, BE (de), CH (de)

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghäuser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Tel. +49 21 91 18-0 ■ Fax +49 21 91 18-2810
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**



1 Sécurité

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le dispositif anti-refoulement a été spécialement conçu pour éviter que les gaz de combustion ne soient refoulés d'un foyer et ne ressortent au niveau des autres foyers.

Le dispositif anti-refoulement est compatible uniquement avec les produits suivants.

Validité: Allemagne

Catégorie d'homologation : II_{2ELL3P}. Le fonctionnement au GPL n'est pas envisageable en cas d'affectation multiple.



Type de gaz homologué pour affectation multiple : G20 [gaz naturel E], G25 [gaz naturel LL]

Type de l'appareil
VC 146/5-5
VC 206/5-5
VC 266/5-5
VCW 206/5-5
VCW 266/5-5
VCI 206/5-5
VCI 266/5-5
VCC 206/4-5 150
VSC 146/4-5 90
VSC 146/4-5 150
VSC 146/4-5 200
VSC 206/4-5 90
VSC 206/4-5 150
VSC 206/4-5 200
VSC 266/4-5 150
VSC 266/4-5 200



Type de l'appareil
VSC S 146/4-5 150
VSC S 146/4-5 190
VSC S 206/4-5 150
VSC S 206/4-5 190

Type de l'appareil
VC 146/7-2 (E-DE) ecoTEC pure
VCW 206/7-2 (E-DE) ecoTEC pure

Validité: Autriche

Catégorie d'homologation : II_{2H3P}. Le fonctionnement au GPL n'est pas envisageable en cas d'affectation multiple.

Type de gaz homologué pour affectation multiple : G20 [gaz naturel H]

Type de l'appareil
VC AT 126/5-5
VC AT 196/5-5



1 Sécurité

Type de l'appareil
VC AT 246/5-5
VCW AT 176/5-5
VCW AT 196/5-5
VCW AT 246/5-5
VCI AT 196/5-5
VCI AT 246/5-5
VSC 146/4-5 90
VSC 206/4-5 90
VSC 206/4-5 150
VSC S 146/4-5 190

Validité: Belgique

Catégorie d'homologation : I_{2E(S)}.

Type de gaz homologué pour affectation multiple : G20 [gaz naturel H], G25 [gaz naturel L]

Type de l'appareil
VC BE 126/5-5
VC BE 186/5-3



Type de l'appareil
VC BE 206/5-5
VC BE 256/5-3
VC BE 256/5-3 A
VCW BE 226/5-3
VCW BE 226/5-3 A
VCW BE 286/5-3
VCW BE 286/5-3 A
VCW BE 296/5-5
VCC 206/4-5 150
VCC 266/4-5 150
VSC D 206/4-5 190
VC 256/7-2 (E-BE) ecoTEC pure
VCW 226/7-2 (E-BE) ecoTEC pure
VCW 286/7-2 (E-BE) ecoTEC pure
VC 186/7-2 (E-BE) ecoTEC pure



Validité: Suisse

Catégorie d'homologation : II_{2H3P}. Le fonctionnement au GPL n'est pas envisageable en cas d'affectation multiple.

Type de gaz homologué pour affectation multiple : G20 [gaz naturel H]

Type de l'appareil
VC CH 146/5-5
VC CH 206/5-5
VC CH 266/5-5
VCW CH 206/5-5
VCW CH 266/5-5

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'emploi, d'installation et de maintenance du produit ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger en cas de qualification insuffisante

Les opérations suivantes ne peuvent être effectuées que par des professionnels suffisamment qualifiés :

- Montage
- Démontage
- Installation
- Mise en service
- Inspection et maintenance
- Réparation
- Mise hors service



1 Sécurité

- ▶ Conformez-vous systématiquement à l'état de la technique.

1.4 Prescriptions (directives, lois, normes)

- ▶ Veuillez respecter les prescriptions, normes, directives, décrets et lois en vigueur dans le pays.



Remarques relatives à la documentation 2

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation et d'installation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Remettez cette notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables à l'utilisateur.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

- Dispositif anti-refoulement: 0020274027

3 Installation

3.1 Montage du dispositif anti-refoulement



Danger !

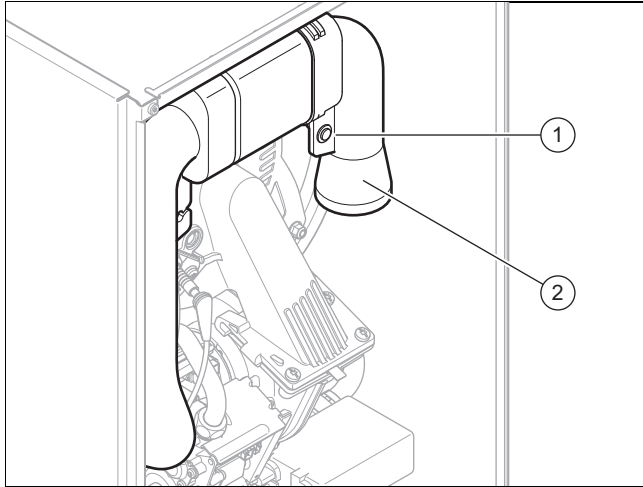
Risque d'empoisonnement

Si la protection avant est démontée alors que d'autres appareils de chauffage sont en service (affectation multiple), des gaz de combustion toxiques risquent de sortir par l'appareil.

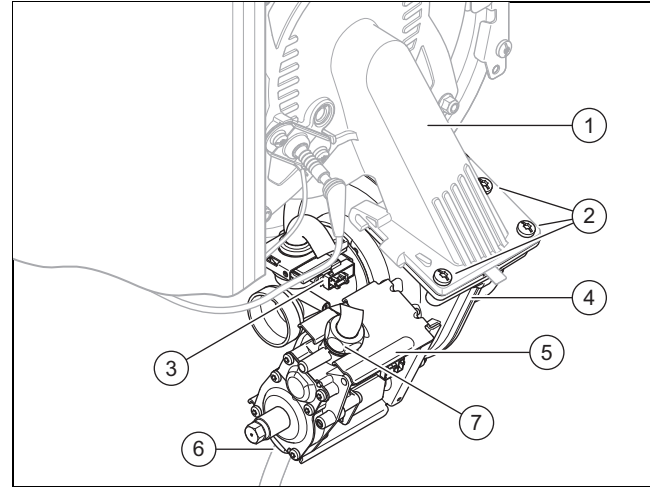
- ▶ Avant de procéder au montage du dispositif anti-refoulement, prenez soin de désactiver les autres appareils de chauffage rattachés à l'affectation multiple.
-

1. Veillez à ce que le lieu d'installation soit suffisamment ventilé.
2. Fermez le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil de chauffage.
3. Isolez l'appareil de chauffage du réseau électrique.
4. Obturez le raccordement du système ventouse de l'installation d'évacuation des gaz de combustion ou l'interface du conduit des gaz de combustion avec des moyens appropriés.
5. Démontez la protection avant de l'appareil de chauffage.

3 Installation

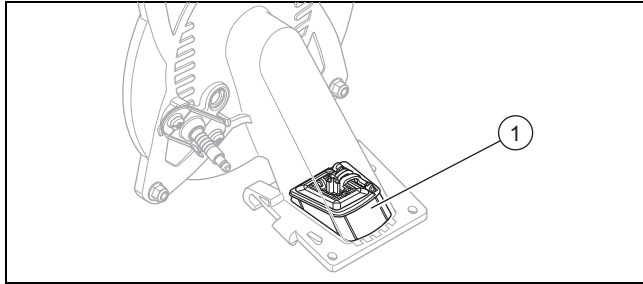


6. Dévissez la vis **(1)** et retirez le tube d'entrée d'air **(2)**.

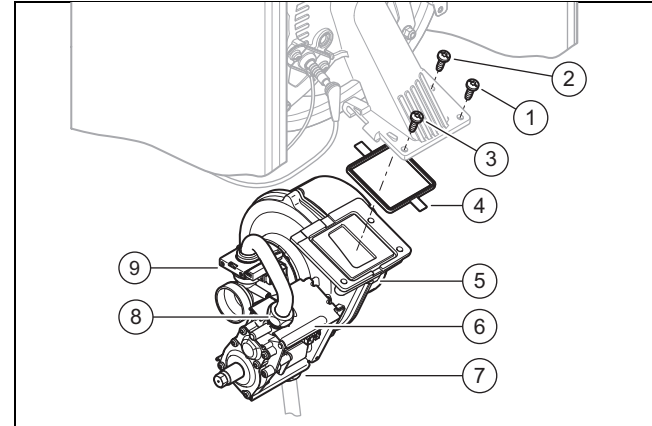


7. Débranchez les trois connecteurs du mécanisme gaz **(5)**.
8. Débranchez le connecteur du capteur du venturi **(3)**.
9. Débranchez les connecteurs du ventilateur **(4)**.
10. Dévissez l'écrou-raccord **(6)** de la conduite de gaz.
11. Dévissez les trois vis **(2)** situées entre le tube mélangeur **(1)** et la bride du ventilateur.
12. Sortez l'ensemble formé par le ventilateur **(4)**, le venturi **(3)** et le mécanisme gaz **(5)** de la chaudière.
13. Avant de procéder au montage, vérifiez que vous pouvez bien ouvrir et fermer le clapet du dispositif antirefoulement à la main.

Installation 3



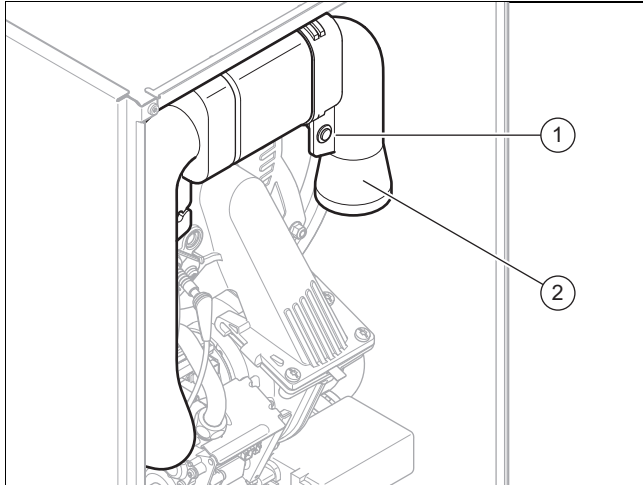
14. Montez le dispositif anti-refoulement **(1)** en bas du tube mélangeur.
15. Vérifiez que le dispositif anti-refoulement arrive bien au niveau de la bride du tube mélangeur en partie basse.
16. Agissez sur le clapet du dispositif antirefoulement pour vérifier qu'il s'ouvre et se ferme correctement.



17. Changez le joint **(4)**.
18. Jetez le joint que vous avez déposé.
19. Montez l'ensemble formé par le ventilateur **(5)**, le ventiluri **(9)** et le mécanisme gaz **(6)** sur le tube mélangeur.
20. Au cours du montage, serrez les trois vis situées entre le tube mélangeur et la bride du ventilateur dans l'ordre suivant : **(1)**, **(3)** et **(2)**.
 - Couple: 8 Nm
21. Changez le joint situé dans l'écrou-raccord **(7)** de la conduite de gaz.
22. Jetez le joint que vous avez déposé.
23. Vissez la conduite de gaz sur le mécanisme gaz en vous servant de l'écrou-raccord **(7)** et serrez-le à fond. Pour serrer l'écrou-raccord **(8)** à fond, il faut maintenir le tube de raccordement gaz.

4 Mise en service

- Couple: 28 Nm
- 24. Branchez les connecteurs sur le ventilateur (5).
- 25. Branchez le connecteur sur le capteur du venturi (9).
- 26. Branchez les trois connecteurs sur le mécanisme gaz (6).



- 27. Montez le tube d'entrée d'air (2) avec la vis (1) correspondante.
- 28. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil de chauffage.
- 29. Contrôlez l'étanchéité du circuit de gaz jusqu'à l'interface conduite de gaz/mécanisme gaz avec des moyens appropriés.

4 Mise en service

4.1 Paramétrage de la chaudière pour une affectation multiple

1. Ouvrez le raccordement du système ventouse de l'appareil.
 - Retirez l'obturateur du raccordement du système ventouse (→ page 7).
2. Raccordez l'appareil au système ventouse.
3. Avant de procéder à la mise en fonctionnement de l'appareil, assurez-vous que le système à ventouse dans son ensemble est correctement monté et qu'il est bien étanche.
4. Raccordez l'appareil de chauffage au réseau électrique.
5. Allumez l'appareil de chauffage.
6. Réglez le point de diagnostic **d.50** sur 1500.

4.2 Contrôle de l'étanchéité du dispositif antirefoulement

1. Effectuez une demande d'eau chaude sanitaire pour activer le mode eau chaude sanitaire.
2. Vérifiez que l'écrou-raccord du mécanisme gaz et l'interface mécanisme gaz/tube mélangeur sont bien étanches au gaz.
3. Éteignez l'appareil de chauffage.
4. Montez la protection avant de l'appareil de chauffage.



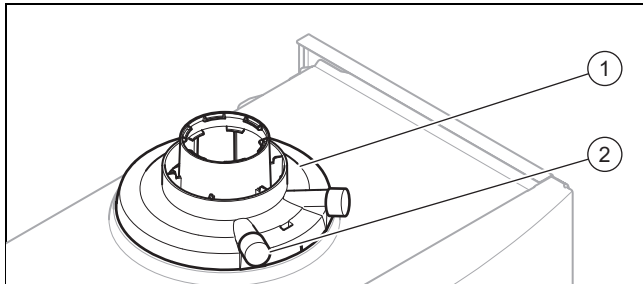
Danger !

Risque d'empoisonnement

Si la protection avant est démontée alors que d'autres appareils de chauffage sont en service (affectation multiple), des gaz de combustion toxiques risquent de sortir par l'appareil.

- ▶ Vérifiez que la protection avant de l'appareil est bien en place pour le contrôle d'étanchéité.

5. Mettez les autres chaudières rattachées à l'affectation multiple en service à l'aide du programme de contrôle **P.1**.



6. Mesurez la teneur en CO₂ de l'air au niveau du raccord d'air de combustion (2) de la pièce de raccordement d'appareil (1).

Résultat:

Teneur en CO₂ maximale admissible: 0,1 %

- ▶ En cas de dépassement de la teneur en CO₂ maximale admissible, vérifiez le montage du dispositif antirefoulement. (→ page 7)
7. Mettez fin au programme de contrôle **P.1** des autres chaudières rattachées à l'affectation multiple.
 8. Placez les autocollants fournis aux emplacements indiqués (reportez-vous aux autocollants).

5 Maintenance

5.1 Durée d'utilisation maximale

Pièce d'entretien à durée de vie limitée

- ▶ Remplacez le dispositif antirefoulement au bout de 15 ans.
 - La date d'installation du dispositif antirefoulement est déterminante.
- ▶ Notez la date de remplacement sur l'étiquette jointe à la **pièce d'entretien**.

Conservation des documents

- ▶ Respectez les consignes en termes de conservation et de transmission des documents (→ page 7).
- ▶ Ne jetez pas cette notice.

6 Service après-vente

6 Service après-vente

Validité: Autriche

Vaillant Group Austria GmbH
Clemens-Holzmeister-Straße 6
1100 Wien

Österreich

E-Mail Kundendienst: termin@vaillant.at

Internet Kundendienst: <http://www.vaillant.at/werkskundendienst/>

Telefon: 05 7050-2100 (zum Regionaltarif österreichweit, bei Anrufen aus dem Mobilfunknetz ggf. abweichende Tarife - nähere Information erhalten Sie bei Ihrem Mobilnetzbetreiber)

Der flächendeckende Kundendienst für ganz Österreich ist täglich von 0 bis 24 Uhr erreichbar. Vaillant Kundendienst-techniker sind 365 Tage für Sie unterwegs, sonn- und feiertags, österreichweit.

Validité: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos

Belgien, Belgique, België

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst:
2 3349352

Validité: Suisse

Vaillant GmbH (Schweiz, Suisse, Svizzera)
Riedstrasse 12
CH-8953 Dietikon

Schweiz, Svizzera, Suisse

Kundendienst: 044 74429-29

Techn. Vertriebssupport: 044 74429-19

Validité: Allemagne

Auftragsannahme Vaillant Kundendienst: 021 91 5767901

0020277292_00 ■ 22.05.2018

Fournisseur

Vaillant Deutschland GmbH & Co.KG

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-2810
Auftragsannahme Vaillant Kundendienst 021 91 5767901
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

Vaillant Group Austria GmbH

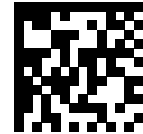
Clemens-Holzmeister-Straße 6 ■ 1100 Wien
Telefon 05 7050 ■ Telefax 05 7050-1199
Telefon 05 7050-2100 (zum Regionaltarif österreichweit, bei Anrufen aus dem Mobilfunknetz ggf. abweichende Tarife - nähere Information erhalten Sie bei Ihrem Mobilnetzbetreiber)
info@vaillant.at ■ termin@vaillant.at
www.vaillant.at ■ www.vaillant.at/werkskundendienst/

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos
Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319
Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352
info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant GmbH (Schweiz, Suisse, Svizzera)

Riedstrasse 12 ■ CH-8953 Dietikon
Tel. 044 74429-29 ■ Fax 044 74429-28
Kundendienst 044 74429-29 ■ Techn. Vertriebssupport 044 74429-19
info@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch



0020277292_00

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.